

DEPUIS LE SEMINAIRE...

Nous pensons qu'il n'eut pas été logique de faire paraître aujourd'hui les actes du séminaire organisé en janvier 1975, donc plus de trois ans après l'organisation de celui-ci, sans les accompagner d'une brève synthèse informant le lecteur de ce qui a été réalisé depuis.

Il eut même été injuste tant à l'égard de nos adhérents, de ne pas faire suivre les actes par un bref aperçu, relatant les principales étapes franchies de la longue marche entreprise sur le chemin de la Sauvegarde de l'Environnement Djerbien.

Cet aperçu aura pour objet de montrer aux participants du Séminaire qu'ils n'ont pas fait œuvre inutile et que leurs efforts n'ont pas été vains puisqu'ils ont eu un prolongement dans le temps, d'exprimer à nos adhérents toute notre gratitude pour la confiance qu'ils nous ont témoignée en nous assurant de leur soutien constant sans lequel nous n'aurions rien pu entreprendre. Il montrera surtout à nos lecteurs que la tâche n'est encore qu'à ses débuts.

Pour l'entreprendre, le groupe réduit que nous formions au départ a pu, grâce aux multiples encouragements reçus, y parvenir mais pour le faire aboutir, et surtout pour la réussir la contribution de toutes les forces vives nous est nécessaire qu'il s'agisse de citoyens originaires de l'Ile ou d'Amis de Djerba (1).

Le rapport de synthèse adopté à l'issue des travaux du Séminaire avait mis en évidence le fait que l'action de Sauvegarde consistait en un effort toujours renouvelé pour le développement harmonieux de l'Ile. Un cadre juridique avait été suggéré pour la réalisation de cet effort. Il s'agissait de la création d'une Association qui grouperait toutes les personnes désireuses de prendre part à cette œuvre exaltante.

(1) Ont pris l'initiative d'organiser 1^{er} Séminaire de Janvier 1975
Messieurs : F. GARAS - P. VAGO - E. BUCHMANN - H. ANANE - H. BEN MIMOUN - M. BOUABID - G. CALPINI - F. EL CADI.

Un Comité de mise en application des résolutions du Séminaire a été mis à pied d'œuvre dès la clôture des travaux du Séminaire (2).

A son crédit nous inscrivons, la rédaction des projets de statuts de l'Association, la transcription des débats qui ont eu lieu au cours du Séminaire, l'élaboration et la diffusion d'une « Note de Sensibilisation » présentant nos objectifs de Sauvegarde, et l'organisation de l'Assemblée Constitutive de notre Association tenue le 25 Janvier 1976.

Le bureau provisoire, reconduit à l'issue de cette Assemblée était composé des personnes suivantes : Dr. S. MOKADAM (Président) - S. ANANE (Vice Président) - F. EL CADI (Secrétaire Général - E. BUCHMANN (Secrétaire Général Adjoint) - F. ANANE (Trésorie) - K. OUESLATI (Trésorier Adjoint) - S. TLATLI, S. BEN DJEMAA, M. BOUABID, M. GOUCHA, S. HAYOUMI, S. EL BESSI (Membres). Le visa fut délivré par le Ministère de l'Intérieur sous le N° 4340 en date du 25 mai 1976.

Le Bureau, élu à l'issue de notre première Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30 janvier 1977 au siège de notre Association (Borj Ghazi Mustapha) est formé de : F. EL CADI (Président) S. TLATLI (Vice Président) - R. BEN GUIRAT (Secrétaire Général) - E. BUCHMANN (Secrétaire Général Adjoint) - H. ANANE (Trésorier) - R. KHENISSI (Trésorier Adjoint) - S. BEN DJEMAA, M. BOUABID, S. BEN ROAZIZ, N. EL KATEB, S. EL KAR, F. ELLEMSI (Membres).

Deux années nous séparent de l'obtention du visa du Ministère de l'Intérieur. Elles ont été consacrées à renforcer les assises de notre Association, et à définir une ligne de conduite pour nos initiatives. Ceci ne nous a pas empêché d'entreprendre quelques actions ponctuelles ayant principalement pour objet de signaler notre présence et surtout de mettre à l'épreuve l'opportunité de nos options et la rigueur des moyens d'actions retenus.

Nous ne pouvons cependant nous empêcher de reconnaître que les résultats auxquels nous sommes parvenus sont nettement en deça de nos ambitions initiales. Nous avons, il est vrai dû faire face à de nombreuses difficultés auxquelles nous nous attendions le plus sou-

(2) Le Comité regroupait Messieurs : S. TLATLI - E. BUCHMANN - H. ANANE - R. BEN MIMOUN - H. BEN MIMOUN - M. BOUABID - F. EL CADI - S. HAYOUMI - K. OUESLATI.

vent, mais qui n'étaient pas pour autant résolues par seul fait d'en avoir été averti.

Pour surmonter ces obstacles, nous avons recouru à tous les moyens qui étaient en notre pouvoir et lorsque ceux-ci étaient insuffisants nous avons usé de patience en espérant qu'une fois encore l'adage populaire se révélerait exact et qu'en définitive le temps demeurerait le meilleur artisan.

Dans le but de renforcer nos assises, nous avons cherché d'abord à accroître le nombre de nos adhérents, et de faire participer à notre action le plus grand nombre possible de personnes acquises à nos objectifs. C'est ainsi que nous pouvons aujourd'hui compter parmi nous 119 membres actifs qui viennent s'ajouter au 79 membres fondateurs présent ou représentés lors de la tenue de notre Assemblée Constitutive.

Pour élaborer notre ligne de conduite nous avons tenu compte des recommandations du Séminaire organisé en Janvier 1975 (point de départ de notre action pour la Sauvegarde de l'île) et de celles du colloque organisé en Janvier 1976, la veille de notre Assemblée Constitutive. Nous nous sommes inspiré aussi de l'esprit et des préoccupations qui animaient ceux qui ont pris l'initiative d'organiser le Séminaire de Janvier 1975 et qui ont formé à sa clôture le Comité de mise en application des résolutions du Séminaire. Nous pourrions définir ainsi cette ligne de conduite : « dans un premier stade notre Association doit tendre à réduire l'insuffisance de documentation constatée lors du Séminaire organisé en Janvier 1975. Ce dernier a permis de mettre en évidence, la qualité originale qualifiée par certains d'universelle de l'environnement djerbien, mais aussi sa fragilité d'une part car il est la résultante d'un équilibre harmonieux mais vulnérable et la dégradation ressentie pour ne pas dire évidente de plusieurs de ses éléments constitutifs de base.

Toute opération de redressement et de sauvegarde nécessite en général l'élaboration préalable d'une étude approfondie permettant de mieux comprendre les éléments de cet équilibre, de mieux situer ses données de base, et donc de mieux cerner la situation qui prévaut dans ses différents éléments. C'est en priorité, à cette tâche que devrait s'atteler notre Association.

Cette première phase qui s'étalerait sur quelques années d'existence devrait nous permettre aussi de solliciter le Statut d'Associa-

tion reconnue d'utilité publique. Dès lors notre Association serait appelée à jouer un rôle de catalyseur auprès des différents intervenants dans l'île, et de par sa qualité de creuset dans lequel viendraient s'amalgamer les différentes tendances, elle favoriserait la conception et la réalisation d'une politique globale de développement intégré, qui pourrait seule permettre la sauvegarde de cet équilibre harmonieux qui fait l'originalité et la qualité de l'Environnement Djerbien.

Notre Association ne peut prétendre remplir seule cette tâche immense. Loin de vouloir remplacer tous les autres Organismes en place ou à créer, elle propose de suppléer à leur insuffisance, de les sensibiliser aux priorités, aux méthodes appropriées, et surtout à l'action globale et concertée qui tienne compte de la complexité des phénomènes sociaux et de l'interaction qui existe dans les différents domaines de la vie économique et sociale de toute collectivité.

Notre Association, entend donc être à la fois un outil entre les mains des intervenants majeurs, administrations responsables de la prise des décisions, et organismes divers appelés à intervenir d'une manière ponctuelle, mais également un facteur agissant chaque fois qu'une défaillance se ferait sentir.

Conscient que les vœux seuls n'ont jamais solutionné les problèmes, notre groupement entend dépasser le cadre des études, des recommandations ou simplement des constatations, pour celui de la réalisation dans le cadre de la légalité, et dans le respect des prérogatives concédées à chaque instance publique ou privée.

Cet effort de longue haleine étant encore à ses débuts, notre Association ne peut se priver du concours aussi modeste soit-il de toute bonne volonté disponible.

Pour le Bureau Directeur de l'Association

Le Président

Férid BEN ABDELHAMID EL CADI

LISTE ALPHABETIQUE DES PARTICIPANTS

AU SEMINAIRE DU 25 AU 26 JANVIER 1975

- | | |
|--|--|
| Mlle. AKKARI Jenaïna
Inspecteur à l'I.N.A.A.
4, Place du Château
TUNIS
Tél. : 261.622 Poste 27 | Mlle. BEN TANFOUS Aziza
Conservateur au Centre des Arts et Traditions Populaires
Rue Ben Abdellah
Tél. : 240.746 TUNIS |
| Mr. ANANE Habib
Secrétaire Général du Comité Culturel Régional
MEDENINE
Tél. : Bureau 40021
Domicile 40340 | Mr. BEN TANFOUS Tahar
Directeur d'Hôtel
Midoun Jerba
Tél. : YATI-HOTEL 57016 |
| Mr. BARBOUCHE Abdellatif
O.N.T.T.
28, Rue de l'Inde
Tél. : 284.927 TUNIS | Mr. BERGEROT Jean
84, Rue de Lille
PARIS VII Tél. 555.92.13 |
| Mr. ABDERRAZAK Lotfi
Architecte-Urbaniste enseignant à l'I.T.A.A.U.T.
Cité El Moëzz Immeuble ATLAS - EL MENZEH
Tél. : 289.605 TUNIS
287.940 | Mr. BESBES Taoufik
5, Rue giscou
CARTHAGE - TUNISIE |
| Mr. BEN AYED M'Hamed
4, Rue de la Félicité
75.017 PARIS | Mr. BIOJOUT, Philippe
Architecte
49, Rue Paul Abadie
Angoulême 16.000
Tél. : 45.95.81.44 FRANCE |
| Mr. BEN BAAZIZ Sadok
Attaché de recherche à l'I.N.A.A.
4, Place du Château
Tél. : 261.622 TUNIS | Mme. BONACORSI Joëlle
Bureau Régional de l'Aménagement du Territoire
GABES TUNISIE
Tél. : 20.777 |
| | Mr. BOUABID Moncef
Proviseur du Lycée d'Houmt-Souk
DJERBA Tél. : 05.50.222 |